

Façades de l'hôtel de ville de Châtillon

Interventions de consolidation

Le 13 février 2008 le ministère de la culture et de la communication a classé "au titre des monuments historiques les façades est et sud ainsi que la toiture de l'hôtel de ville de Châtillon-en-Diois..."

Ses presque quatre siècles d'existence lui conservent toute sa majesté mais la maladie superficielle qui atteint ses façades entraîne une abrasion générale et de nombreux décollements de l'enduit, puis la chute de lambeaux de décors.

Il a donc été décidé d'engager une opération de sauvegarde d'urgence pour consolider ces décors à la maçonnerie. Ces lambeaux décollés sont très fragiles et ils tombent en poussière.

Les travaux de consolidation ont été réalisés en octobre/novembre

2012 à l'aide de résines et de coulis de chaux hydraulique.

Par ailleurs, divers scellements aujourd'hui inutiles ont été supprimés ainsi que les volets.

Enfin, pour améliorer la protection des façades, les chéneaux et descentes d'eau ont été renouvelés.

L'objectif de cette conservation n'est pas de refaire des façades neuves, mais de sauvegarder l'existant.

Des phases ultérieures de remise à niveau des lacunes, nettoyage de la couche picturale, réintégration picturale devront être conduites pour rénover les décors et accroître leur lisibilité. Ces opérations, très souhaitables mais d'un impact financier important ne pourront être engagées qu'avec une procédure de souscription populaire avec la Fondation du patrimoine.

Le chantier a été conduit par l'équipe de restauratrices : Mesdames F. Cremer, D. Burgart, P. Gabriac, M. Diascorn et par les appuis techniques et financiers du STAP (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine), la Conservation du patrimoine du Conseil Général, le Député, la commune et l'ACSPADE.

